

l'Humain d'abord !

PATRICK BRAOUEZEC & CARINNE JUSTE



Bonjour,

Vous êtes parmi les 2 000 personnes qui m'ont apporté leur soutien. Vous avez signé, en ce sens, un appel à voter pour moi dimanche prochain afin de poursuivre, à vos côtés, mon travail de député.

Le jour de l'élection approche. **Dès le 1^{er} tour, dimanche 10 juin, aucune voix ne doit manquer.** Or vous le savez, il y a un risque important d'abstention. Certains peuvent penser que Sarkozy ayant été battu, le plus dur a été fait. Mais il n'en est rien. En effet, sans un nombre significatif de députés déterminés à tenir tête aux forces de l'argent, il y a un risque pour que la gauche ne finisse par décevoir à nouveau les couches populaires.

Ce serait le pire des scénarios car il mettrait l'extrême droite en orbite.

Nous vous appelons donc à amplifier la dynamique entamée et à la partager avec votre entourage.

Dimanche 10 juin, un seul vote avec le bulletin « Patrick Braouezec et Carinne Juste ».

Les bureaux de vote ferment à 20h00. Nous nous retrouverons ensuite tous ensemble dans le courant de la soirée à l'Hôtel de ville pour la proclamation des résultats par le maire.

N'hésitez pas à vous joindre à nous !

A dimanche !

Amitiés,

Patrick Braouezec et Carinne Juste

- PROCURATION - PROCURATION - PROCURATION - PROCURATION - PROCURATION - PROCURATION - PROCURATION -

Par ailleurs, vous savez peut-être que serez déjà absent ce dimanche.

N'ayez crainte, il est encore temps de faire une procuration. Mais dépêchez-vous... C'est très simple.

Rendez-vous dans un commissariat (à Saint-Denis n'oubliez pas qu'il y en a deux, le commissariat central rue Jean Mermoz derrière la place du 8 mai, et le commissariat de La Plaine rue du Landy jusqu'à samedi 11h) ou rendez-vous au tribunal d'instance (situé derrière la mairie jusqu'à vendredi 16h) muni d'une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire).

Attention, la personne que vous choisissez ne peut porter qu'une seule procuration. Au commissariat ou au tribunal, on vous demandera d'indiquer son prénom, son nom, son adresse, sa date et son lieu de naissance.

Si jamais vous n'avez pas trouvé, dans votre entourage, une personne à qui donner votre procuration, nous pouvons nous en occuper. **Prévenez-nous vite en appelant le 06 58 02 13 97**